

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

Séance du 08 mars 2012

Date de la convocation
09 02 12

Date d'affichage
09 02 12

Objet de la Délibération :

2012-03-12
Environnement

L'an deux mille douze

Et le Huit Mars

à Dix Sept heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES

Présents: MM

JN. BADENAS (Conseil Général), , **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F. BOUTES** (Conseil Général), **Y. CASSILI** (CdC Monts Orb) , **R. CHABBERT** (CdC Le Minervois), **JP CRASSUS** (cdc Saint-Chinianais), **JL.FALIP** (Conseil Général), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou), **C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **J. HUC** (CdC Coteaux & Chateaux) , , **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **H.OBIOLS** (CdC Lirou et Canal du Midi), **M.OLMOS** (CdC Minervois), **D.PASSET** (Le Poujol/orb), **Y.POUJOL** (CdC Combes & Taussac), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-Taurou), **R.TROPEANO** (Conseil Général)

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture 12 03 12

SOUS-PREFECTURE
REGULÉ
15 MARS 2012
SERVICE COURRIER

Objet : Environnement

Lors de notre réunion du 8 décembre dernier, le Comité Syndical s'est prononcé favorablement sur la poursuite, pour l'année 2012, de l'action de l'Espace Info Energie porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Du fait de la prise en charge à 100 % par l'ADEME de certaines actions de communication, le plan de financement de l'opération doit légèrement être modifié, comme suit :

	Plan de financement initial	Plan de financement modifié
Union Européenne (FEDER)	10.100 €	10.700 €
ADEME	26.000 €	26.000 €
Conseil Régional Languedoc Roussillon	12.000 €	12.000 €
Conseil Général de l'Hérault	5.000 €	5.000 €
Autofinancement	5.900 €	5.300 €
	59.000 €	59.000 €

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le nouveau plan de financement présenté ci dessus, et de l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le nouveau plan de financement présenté ci dessus, et autorise le Président à déposer les demandes de subventions et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 08 mars 2012.

Le Président,
Francis BOUTES




SOUS-PREFECTURE
REÇU LE
15 MARS 2012
SERVICE COURRIER